Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Nous n'etions pas marier me réclame la caution de loyer

Par maryline64

bonjour

mon ami m'a quitter le 4 novembre 2011 , nous n'étions pas marier,nous avons eu une petite fille...nous avons vécus 5 ans et demi sous le même toit.

nous devons faire une requête conjointe au juge des affaires familiales.

aujourd'hui il me réclame :

la caution du loyer : 1100 euros c'est lui qui l'avait regler à l'époque

l'argent de la voiture qu'il m'a offerte,la carte grise est au deux noms : 2600 euros

ma question est : suis -je obligée de lui rendre ce qu'il me réclame ???

et quand n'est il de la taxe d'habitation ,taxe ordures ménagère que je règle depuis toujours.

depuis qu'il nous a quitter il ne me verse rien mais a l'intention de me verser une pension alimentaire.

merci pour votre aide.

Par coeur

Bonsoir, il ne peux rien te réclamer tout a été fait de son plein grés,vous viviez ensemble donc zero euro....